

Un coup de pouce de 500.000 €

Des représentants du Pays Beauce-Gâtinais en Pithiviers sont allés à Paris la semaine dernière pour signer la convention attribuant 500.000 € à des projets favorables à l'environnement.

Suite à un appel à projets lancé en septembre 2014 par le ministère de l'Environnement, de l'énergie et de la mer, le Pithiviers vient de recevoir 500.000 € pour mener à bien des travaux allant dans le sens des économies d'énergie et du développement durable. Le Pays Beauce-Gâtinais en Pithiviers avait connaissance des projets en cours et a donc décidé de monter un dossier. La commune de Coudray avait elle aussi décidé de se porter candidate avant la création de la commune nouvelle Le Malesherbois.

Dans le Loiret, seul un projet a été porté par la ville de Beaugency a bénéficié d'une subvention équivalente. Cette action s'inscrit dans le programme des territoires à énergie positive pour la croissance verte dont le total est de 1,5 milliard d'euros sur trois ans.

Les élus du Pithiviers en compagnie de Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'énergie et de la mer, et de Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret.

Les projets subventionnés

Duvalville : isolation de la salle des fêtes (78.000 € sur 291.000 €) ; création d'une liaison douce entre Duvalville église et la Groue (45.000 € sur 150.000 €).

Sermaries : isolation d'un bâtiment pour création d'un accueil de loisirs (80.000 € sur 298.000 €).

Le Malesherbois : éclairage public (35.000 € sur 77.000 €) ; commune déléguée de Coudray : création d'une liaison douce entre le bourg et l'éco quartier Les Jardins de Cassigny (20.000 € sur 52.000 €) ; pelle à granulés et panneaux photovoltaïques aux ateliers municipaux (42.000 € sur 60.000 €) ; réaménagement centre bourg (120.000 € sur 295.000 €).

Communauté de communes du Beunois : aménagement de sensibilisation à la biodiversité sur domaine de Flotiti (80.000 € sur 410.000 €).